

**LEPEZ** (*Gabriel*), Lieutenant de la Force Publique congolaise (Bonn, 24.5.1872 — Liège, 7.10.1937). Fils de Lepez, Adèle, de nationalité belge.

Volontaire de carrière au 11<sup>e</sup> de ligne, Lepez quitta l'armée belge pour entrer au service de l'É. I. C. en qualité de sergent de la Force Publique et s'embarqua le 6 août 1893 à Anvers.

Affecté à son arrivée au Congo au Camp d'instruction de Zambi, il y fut spécialement chargé de former un détachement d'élite qui représenterait la Force Publique à l'Exposition internationale d'Anvers de 1894. Il y réussit au mieux. Premier sergent le 1<sup>er</sup> janvier 1894, adjudant le 1<sup>er</sup> juillet 1895, sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> janvier 1896, il rentra au Pays au mois d'août suivant pour reprendre momentanément du service à l'armée métropolitaine, mais aussi pour souscrire, dès mars 1897, un nouvel engagement colonial.

Il repartait, à nouveau chargé de la préparation d'un détachement de recrues de la Force Publique, voué à représenter cette force à l'Exposition internationale de Bruxelles-Tervuren (1897). Le détachement fit l'admiration des visiteurs de l'Exposition et reçut de la reine Marie-Henriette un fanion bleu étoilé d'or.

Lepez l'avait accompagné. Retourné au Congo à la fermeture de l'Exposition, il obtenait les galons de lieutenant dès le 1<sup>er</sup> mars 1898.

Rentré au pays en janvier 1900, il en repartirait en novembre, mais, en mars 1902, il serait blessé au cours d'un exercice si sérieusement, qu'il lui faudrait rentrer en Europe, le 7 juin suivant, la jambe prise dans le plâtre, mettant cinquante jours pour arriver à Bruxelles, par Plymouth, Harwich et Anvers.

Il ne reverra plus le Congo, mais, en 1904, il entrera au service d'une firme verviétoise qui l'enverra aux Antilles, au Vénézuéla, au Brésil et au Paraguay, acheter du miel et du cacao. En septembre suivant, passé au service de la firme Rosmeulen, il se rendra de nouveau pour cinq mois aux Antilles anglaises (Trinidad) et au Vénézuéla. En 1905, il visitera encore Bahia, Pernambouc, Para, Manaos et la Barbade.

Il passa ses dernières années dans son pays wallon et s'y éteignit, doyen des vétérans coloniaux verviétois, chevalier de l'Ordre royal du Lion, porteur de l'Étoile de Service à deux raies, de la médaille des Vétérans coloniaux et de la Médaille industrielle de 1<sup>re</sup> classe.

11 décembre 1953.  
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1146. — *Expansion coloniale*, 15 octobre 1933. — *Bull. Ass. Vétérans coloniaux*, janv. 1933, octobre 1937. — *Trib. congolaise*, 30 octobre 1937, p. 3.